

Fiche 6 : Lit d'épandage

DÉFINITION

Le lit d'épandage est utilisé dans le cas des sols à dominance sableuse où la réalisation des tranchées est difficile (sols instables). L'épandage souterrain est réalisé dans une fouille unique à fond horizontal.

Il reçoit les effluents de la fosse toutes eaux.

Le sol en place est utilisé comme épurateur et moyen dispersant des effluents prétraités provenant de la fosse septique.

CONDITIONS DE RÉALISATION

- **Pente** : Pente générale du terrain inférieure à 5 % (au-delà, le terrassement est indispensable).
- **Nature du sol** : Sol à dominance sableuse. La capacité d'absorption du sol correspondante, illustrée par le coefficient de perméabilité **K**, est comprise entre **30 et 500 mm/h**.
- **Profondeur** : Fond de fouille compris entre 0,60 m et 0,80 m suivant le niveau d'arrivée des effluents prétraités.
- **Nappe phréatique** : Absence de nappe à moins de 1,50 m de profondeur.
- **Autres** : Consulter la fiche n° 1 sur les dispositions générales.

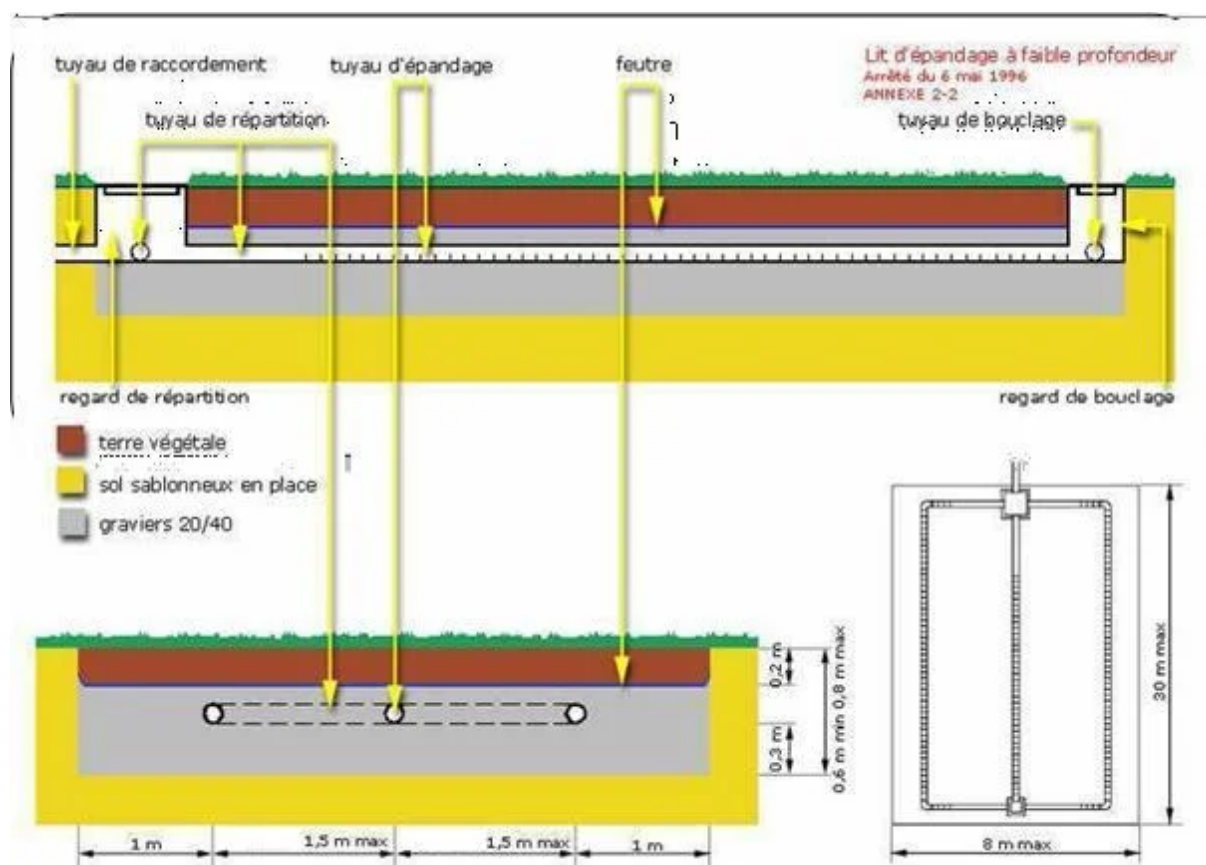
IMPLANTATION ET DIMENSIONNEMENT

Le dimensionnement se fait en fonction de la perméabilité du sol (coefficient K) et du nombre de pièces principales (PP) pour les maisons d'habitation individuelle.

Nature du sol	Dimensionnement jusqu'à 5 PP	Surface à rajouter par PP au-delà de 5
Sol à dominance sableuse (30 < K < 500 mm/h)	60 m ² de surface minimum	+ 20 m ² / PP supplémentaire

Sol fissuré ou trop perméable ($K > 500 \text{ mm/h}$)	Épandage irréalisable	Épandage irréalisable
---	-----------------------	-----------------------

SCHÉMA DE PRINCIPE



La profondeur de fouille sera comprise entre 0,60 m et 0,80 m. Le regard de répartition devra assurer une égale répartition des effluents dans les drains constitutifs du dispositif.

- **Conception d'un drain :** * Les orifices des drains doivent être d'au moins 5 mm (8 mm minimum s'ils sont circulaires).
 - La pose des tuyaux se fera sur la couche de graviers (20/40), orifices vers le bas, avec une **pente de 1 %**.